

Chères adhérentes, chers adhérents,

Voici le 4/4 de l'AEPU du mois d'octobre 2018. Nous espérons que la rentrée s'est bien déroulée dans votre établissement et que les chantiers en cours, concernant l'université, le statut des enseignants chercheurs, l'inscription à l'université ou la formation des psychologues ne vous accablent pas trop !

Le secrétariat de l'AEPU

Ethique de la recherche en psychologie

Code éthique. Comme indiqué dans le CR de l'AG de juillet, l'AEPU participe à un travail sur les codes d'éthique en sciences humaines. Ce projet est orchestré par la SFP et toujours en cours.

Loi Jardé. Il y a eu beaucoup d'avancées depuis la publication des décrets d'application de la loi Jardé. D'abord des arrêtés précisant les périmètres des 3 types de recherche, mais également la création le 3 septembre dernier d'une Fédération des Comités d'éthique de la recherche (CER) hors CPP (Fédération des Comités d'Éthique de la Recherche Institutionnels). Cette Fédération vise à échanger sur les pratiques et, notamment à donner des critères pour préciser la saisine des projets de recherche, CPP ou CER. Elle devrait en outre favoriser localement une reconnaissance institutionnelle de chaque CER. L'AEPU suit de très près cette création et a sollicité le bureau pour étudier le moyen d'être associé au travail collectif que la fédération souhaite développer. La réunion de bureau de la fédération du mois de décembre devrait statuer sur notre demande qu'un représentant de l'AEPU puisse contribuer aux réflexions.

Si vous souhaitez suivre de plus près les travaux de la commission recherche sur ces points, contactez Pascale Planche, responsable de la commission (Pascale.Planche@univ-brest.fr)

Déontologie

Le groupe de travail inter-organisationnel CERÉDéPsy (Construire ensemble la réglementation de la déontologie des psychologues) s'est réuni le 6 octobre pour une journée de travail. Le séminaire a comporté 3 interventions. Un compte rendu des échanges est disponible dans le fichier attaché.

1. Présentation étude de la Fenepsy (Chloé Ragon) : Connaissances sur le code de déontologie
2. Présentation et comparaison des codes (2012, SNP et SPL) (Catherine Remermier et Nicole Marut, SFP) et échanges avec la salle
3. Retour expérience sur les demandes à la CNCDP (Mélanie Gauché)

La commission déontologie propose deux axes de travail en lien avec les discussions : 1- un état des lieux des dispositifs d'enseignement de la déontologie et 2- une réflexion sur l'intégration des enseignants-chercheurs dans le code de déontologie des psychologues.

Les prochains séminaires du CERÉDéPsy sont prévus le 3 novembre, puis le 8 décembre.

Si vous souhaitez suivre de plus près les travaux de la commission déontologie sur ces points, contactez Mélanie Gauché, responsable de la commission (melanie.gauche@ict-toulouse.fr)

Groupe de 9 – Formation des psychologues de l'éducation nationale

Ce groupe (AEPU, AFPEN, APSYEN, FFPP, SE-UNSA, SFP, SNES-FSU, SNP, SNUipp-FSU) a interpellé durant l'été le ministère à l'occasion de l'annonce de la fermeture des CIO, et en conséquence, soulevé la question de l'existence d'espaces collectifs de travail pour les psychologues du 1^{er} comme du 2nd degré. Plus largement, il semble qu'une réforme des ESPE soit évoquée au ministère et l'AEPU pourrait

opportunément réunir les collègues pour des échanges constructifs portés ensuite auprès de nos tutelles (<https://www.letudiant.fr/educpros/actualite/reforme-de-la-formation-des-enseignants-priorite-au-terrain.html>).

Un groupe de travail sur la formation des PsyEN a été composé suite à un appel à participants parmi les adhérents, pour permettre d'étendre les échanges au sein de l'AEPU sur la formation des PsyEN, et peut être plus largement aussi, sur la formation en psychologie dans les ESPE. Un temps sera consacré à ces actions lors de notre prochaine réunion-AG le 14 décembre prochain.

Si vous souhaitez suivre de plus près les travaux menés autour de la formation dans l'éducation nationale, contactez Claire Leconte, représentante de l'AEPU dans le groupe des 9 (claire.leconte@yahoo.com)

FFPP et AEPU

L'AEPU a été une organisation déterminante dans la création de la Fédération Française des Psychologues et de Psychologie en 2003 et a toujours été active dans son fonctionnement. Elle est, en tant qu'organisation nationale, représentée dans les différents conseils de la fédération. Ce lien avec les psychologues et les associations qui participent à la Fédération est essentiel car il contribue à maintenir des échanges nourris entre les formateurs et chercheurs que nous sommes, et les professionnels de la psychologie que nous avons formés.

Depuis quelques temps, nous avons du mal à être systématiquement présents aux réunions des instances de la FFPP et le bureau constate qu'en l'absence d'une personne engagée sur cette mission de façon pérenne, l'AEPU n'est pas aussi active qu'elle devrait l'être sur ce plan.

Si vous êtes intéressé pour contribuer à la représentation de l'AEPU au Conseil d'Administration et au Bureau Fédéral Elargi (BFE) de la FFPP, et favoriser ainsi la participation de toute l'AEPU aux projets de la fédération, prenez contact avec le bureau par retour de mail. Nous pourrions alors vous informer plus amplement sur les missions précises et les modalités de leur mise en place.

Formation des psychologues à Nice : communiqué commun AEPU FFPP SNP

L'AEPU vient de publier un communiqué commun avec la FFPP et le SNP après avoir été informé du projet de création, à l'université de Nice Sophia Antipolis, d'une nouvelle mention de master « Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé » inscrite dans le champ « Biologie Santé et Sport » et comprenant deux parcours : « Psychologie clinique, vulnérabilités et développement du traumatisme » et « Psychologie clinique intégrative et vieillissement ». Ce projet est porté par quatre enseignants-chercheurs du département de Psychologie et deux médecins, contre l'avis du département de psychologie. Voir le communiqué : <https://www.aepu.fr/index.php/66-actus/148-un-projet-de-master-a-nice-met-a-mal-l-unite-de-la-psychologie-la-profession-se-mobilise>

Quelques infos sur Parcoursup et la licence

- La vidéo de l'audition de Frédérique Vidal le 23/10/2018 au sénat disponible ici : http://videos.senat.fr/video.857271_5bccfdb7616c.audition-de-mme-frederique-vidal-ministre-de-l-enseignement-superieur-de-la-recherche-et-de-l-inno?timecode=4163790
- Le compte-rendu écrit de cette audition également disponible ici : <http://www.senat.fr/compte-rendu-commissions/20181022/cult.html>

- Un lien vers les chiffres bilan Parcoursup publiés par le ministère de l'enseignement supérieur :
<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid135333/parcoursup-2018-propositions-d-admission-dans-l-enseignement-superieur-et-reponses-des-bacheliers.html>

Réservez dès à présent la date de la prochaine AG de l'AEPU : vendredi 14 décembre 2018 à Paris Descartes

L'AG suivante se déroulera le vendredi 7 juin 2019

A bientôt,

Le bureau de l'AEPU